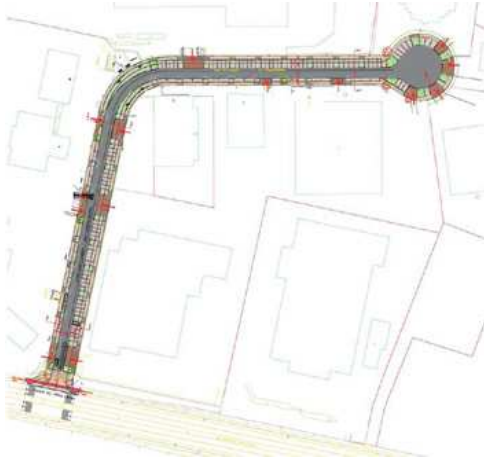


RÉFECTION DES TROTTOIRS ET DE LA VOIRIE, ET AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE PARKING SUR LE SITE MERCATOR DE LA SDRB

Objectifs des aménagements.

Le réaménagement de la rue Fond Saint-Landry est une initiative de la SDRB qui s'intègre dans une politique d'amélioration du cadre paysager sur l'ensemble des sites appartenant à la S.D.R.B et plus particulièrement de l'organisation du stationnement sur le site Mercator.

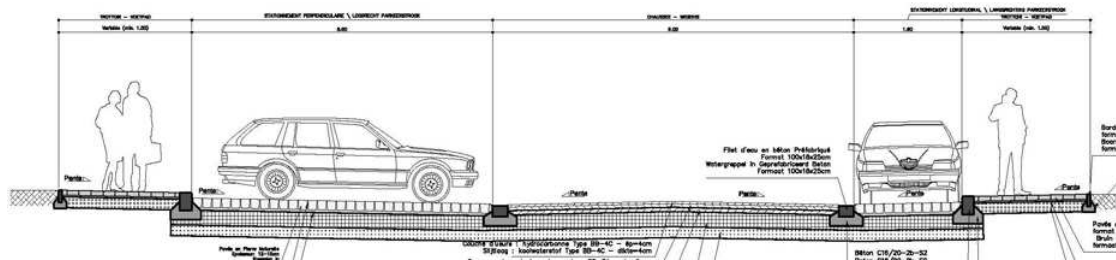
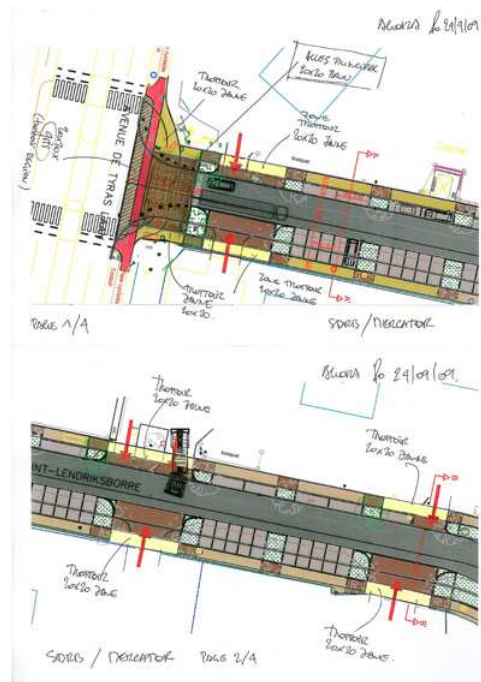


Description succincte des aménagements de la rue Fond Saint-Landry

Le projet prévoit de faciliter le croisement des véhicules. La largeur de la chaussée est augmentée à 6,00m (filet d'eau compris) au détriment des terrepleins engazonnés, tout en conservant au minimum une largeur de trottoir de 1,50m. Le stationnement est organisé de par et d'autre de la chaussée. Dans le premier tronçon, le stationnement est perpendiculaire à la voirie côté impair et longitudinal côté pair. Dans le deuxième tronçon, l'aménagement est inversé avec le stationnement longitudinal côté impair et perpendiculaire à la voirie côté pair. Le nouvel aménagement de la voirie est tel qu'il contraint fortement le stationnement illicite contrairement à la situation existante. Dans l'angle droit du tracé de la voirie de la rue Fond Saint-Landry, le stationnement existant est supprimé (peu de visibilité pour effectuer les manoeuvres) au profit d'un espace de repos verdurisé. Les platanes sont conservés et intégrés dans les zones de stationnement.

Un parage pour les vélos est également prévu en milieu de section.

L'aménagement de l'amorce de la rue Fond Saint-Landry à son croisement avec la rue de Tyras tient compte de la continuité de la piste cyclable et du trottoir. L'aménagement à cet endroit ce présentera sous la forme d'un trottoir traversant. C'est-à-dire que la chaussée est mise au même niveau que le trottoir et l'on récupère le niveau de la chaussée à l'aide d'une rampe. Cet aménagement induit un ralentissement forcé des véhicules à l'entrée du site Mercator. Le cheminement du piéton et du cycliste n'est pas interrompu, et ces derniers ont donc la priorité.



2223

Références

Maitre de l'Ouvrage: SDRB
 Etat d'avancement: Adjudication
 Date: Clôturé en 2010
 Honoraires: 13.980 € HTVA
 Montant des travaux: 693.600,34 € HTVA

planification
 mobilité
 environnement
 espace public